

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants :	35
Nombre de présents :	25
Convocations :	16 MARS 2026

Etaient présents : M. Jean-Bernard YON, M. Hervé DEMORGNY, M. Laurent CASSARD, Mme Pascale PETIT, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, Mme Martine HURAY, M. Christophe DELAMARE, Mme Caroline SAPOWICZ, Mme Maria LEMARCHAND, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOUE, Mme Edwige PANNIER, Mme Gwenaëlle POIRIER CREPIN, M. Clément THEODORE, Mme Adeline POLLET, Mme Virginie GROSJEAN, Mme Anaïs BRUYERE, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, M. Luc LESIEUR, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, M. Marc AVENEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre GONNEVILLE, Mme Cécile FRERET, M. Valentin DUCEPT, M. Tom GERARD, M. Yannick EMERAUD, Mme Julie GODICHAUD, Mme Mélaïne GODEY, M. Alexis VERNIER, Mme Letycia-Murielle OSSIBI.

--ooOoo--

Madame Elise RIDEL remplit les fonctions de secrétaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20260321-2026-19b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2026

Publication : 30/03/2026



OBJET : Election des Adjoints au Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-7-2,

Vu le Code Electoral,

Considérant que :

- Lors d'une nouvelle élection du Maire, il est procédé à une nouvelle élection des Adjoints,

- Le Conseil Municipal élit les Adjoints au Maire parmi ses membres, au scrutin secret de liste, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

- Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe,

- Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,

- Le Conseil Municipal laisse le délai nécessaire pour le dépôt de listes, auprès du Maire, des candidats aux fonctions d'Adjoint au Maire, qui doit comporter, au plus, autant de Conseillers Municipaux que d'Adjoints à désigner,

- Le Maire dresse constat du dépôt d'une liste de candidats,

- Il convient de procéder à l'élection des Adjoints au Maire, sous le contrôle du bureau composé des mêmes assesseurs désignés à l'occasion de l'élection du Maire, à savoir Tom GERARD et Mélaine GODEY

Pour cette élection, ont été reçues les candidatures de :

Liste conduite par Madame Laurence RENO:

- Laurence RENO
- Valentin DUCEPT
- Adeline POLLET
- Clément THEODORE
- Edwige PANNIER
- Christophe DELAMARE
- Niswat ABDOURAZAKOU
- Hervé DEMORGNY
- Cécile FRERET
- Luc LESIEUR

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : ...
Blancs : 4
nuls : 0
suffrages exprimés : 31
Majorité absolue : 16
Ont obtenu :
– Liste conduite par Maame Laurence RENO, 31 voix

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a élu comme Adjoints au Maire dans l'ordre suivant :

- Laurence RENO
- Valentin DUCEPT
- Adeline POLLET
- Clément THEODORE
- Edwige PANNIER
- Christophe DELAMARE
- Niswat ABDOURAZAKOU
- Hervé DEMORGNY
- Cécile FRERET
- Luc LESIEUR



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE